

MODELE DE DEVIS REGLEMENTAIRE (Annexe à l'arrêté du 23 août 2010)



En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et , selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Prestations courantes	Montant		Prestations complémentaires optionnelles	Montant		Frais avancés pour le compte de la famille	Montant		
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC	
1 - Préparation / Organisation des Obsèques									
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier, ...)	138,33 €	166,00 €	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de x (nombre) faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires 			<ul style="list-style-type: none"> Vacation de police Publication d'avis dans la presse 			
			<ul style="list-style-type: none"> Soins de conservation Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt 						
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athanée) <ul style="list-style-type: none"> frais d'admission frais de séjour en case réfrigérée frais de séjour en salon de présentation 						
2 - Transport du défunt avant mis en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu									
Mise à disposition d'un véhicule funéraire, avec son équipe									
Housse mortuaire									
<ul style="list-style-type: none"> Forfait de transport Transport pour un trajet de x km aller / retour 									
3 - Cercueil et accessoires									
<ul style="list-style-type: none"> Cercueil (essence du bois ou autre matériau agréé, forme et modèle), avec cuvette étanche et quatre poignées Plaque d'identité apposée sur le cercueil Capiton 	1 190,00 €	1 428,00 €	<ul style="list-style-type: none"> Emblème civile / religieux placé sur le cercueil ou l'urne 						
4 - Mise en bière et fermeture du cercueil									
Personnel	147,50 €	177,00 €							
5 - Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil) pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu									
Véhicule funéraire									
<ul style="list-style-type: none"> Forfait de transport Transport pou un trajet x km aller / retour 									
Personnel									
6 - Cérémonie funéraire									
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	153,64 €	169,00 €							
Personnel (dont nombre de porteur) 3	306,67 €	368,00 €	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances 			<ul style="list-style-type: none"> Frais de culte Taxes municipales pour convoi 			
7 - Inhumation									
Personnel pour inhumation						<ul style="list-style-type: none"> Taxes municipales pour inhumations 			
Creusement en comblement de fosse									
Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> ouverture / fermeture de caveau démontage / montage de monument funéraire 	572,50 €	687,00 €	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie 						
8 - Crémation									
Crémation						<ul style="list-style-type: none"> Taxe municipales pour crémation 			
Personnel pour crémation									
Fourniture d'une urne, avec sa plaque									
Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> scellement sur un monument funéraire dépôt de l'urne dans un columbarium inhumation de l'urne 			<ul style="list-style-type: none"> Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature) 						
TOTAL hors taxes :							2 508,64 €		
TVA :							486,36 €		
TOTAL toutes taxes comprises :							2 995,00 €		



MODELE DE DEVIS REGLEMENTAIRE (Annexe à l'arrêté du 23 août 2010)

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et , selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Prestations courantes	Montant		Prestations complémentaires optionnelles	Montant		Frais avancés pour le compte de la famille	Montant	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
1 - Préparation / Organisation des Obsèques								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier, ...)	138,33 €	166,00 €	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de x (nombre) faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires 			<ul style="list-style-type: none"> Vacation de police Publication d'avis dans la presse 		25,00 €
			<ul style="list-style-type: none"> Soins de conservation Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt 					
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athanée) <ul style="list-style-type: none"> frais d'admission frais de séjour en case réfrigérée frais de séjour en salon de présentation 					
2 - Transport du défunt avant mis en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire, avec son équipe								
Housse mortuaire								
<ul style="list-style-type: none"> Forfait de transport Transport pour un trajet de x km aller / retour 								
3 - Cercueil et accessoires								
<ul style="list-style-type: none"> Cercueil (essence du bois ou autre matériau agréé, forme et modèle), avec cuvette étanche et quatre poignées Plaque d'identité apposée sur le cercueil Capiton 	955,83 €	1 147,00 €	<ul style="list-style-type: none"> Emblème civile / religieux placé sur le cercueil ou l'urne 					
4 - Mise en bière et fermeture du cercueil								
Personnel	147,50 €	177,00 €						
5 - Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil) pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire								
<ul style="list-style-type: none"> Forfait de transport Transport pou un trajet x km aller / retour 								
Personnel								
6 - Cérémonie funéraire								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	153,64 €	169,00 €						
Personnel (dont nombre de porteur) 1	115,00 €	138,00 €	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances 			<ul style="list-style-type: none"> Frais de culte Taxes municipales pour convoi 		
7 - Inhumation								
Personnel pour inhumation						<ul style="list-style-type: none"> Taxes municipales pour inhumations 		
Creusement en comblement de fosse								
Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> ouverture / fermeture de caveau démontage / montage de monument funéraire 			<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie 					
8 - Crémation								
Crémation						<ul style="list-style-type: none"> Taxe municipales pour crémation 		753,00 €
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne, avec sa plaque								
Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> scellement sur un monument funéraire dépôt de l'urne dans un columbarium inhumation de l'urne 			<ul style="list-style-type: none"> Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature) 					
TOTAL hors taxes :								2 288,30 €
TVA :								286,70 €
TOTAL toutes taxes comprises :								2 575,00 €